

Alerte presse du 15 décembre 2020

#Artisanat / #Bâtiment / #Chantiers / @gouvernementFR

**Victoire de la CAPEB pour les repas sur chantiers :
la CAPEB salue les instructions données par le Gouvernement
aux préfets de généraliser les initiatives locales
prises par les CAPEB départementales**

Les salariés des petites entreprises du bâtiment vont pouvoir déjeuner à l'abri et au chaud, dès aujourd'hui. En effet, les préfets peuvent désormais autoriser les Maires à ouvrir leurs salles communales pour y accueillir les salariés du Bâtiment pendant leurs pauses déjeuner.

Chaque entreprise sollicitera simplement par mail les mairies concernées. Après accord (également par mail), l'entreprise s'engagera à respecter des clauses comme la responsabilité de l'employeur ou le respect du protocole sanitaire. La CAPEB invite donc dès maintenant toutes les entreprises du bâtiment qui le souhaitent à se rapprocher des Mairies des communes où elles conduisent des chantiers.

La CAPEB salue cette mesure générale qu'elle appelait de ses vœux et qui, potentiellement, concerne, dans le secteur de l'artisanat du bâtiment, plus d'un million d'actifs répartis sur l'ensemble du territoire.

À propos de la CAPEB :

La CAPEB, Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment, est le syndicat patronal représentant l'artisanat du Bâtiment, lequel dénombre :*

- 557 306 entreprises employant moins de 20 salariés**, soit 99% des entreprises du Bâtiment
- 651 011 salariés, soit 59% des salariés du Bâtiment
- 56 093 apprentis, soit 77% des apprentis du Bâtiment

Ces entreprises réalisent 86,4 milliards d'euros de chiffre d'affaires, soit 60% du CA du Bâtiment

** Définition d'une entreprise artisanale : une petite entreprise qui peut employer ou non des salariés et qui est inscrite au Répertoire des métiers.*

*** Ces chiffres sont extraits de la nouvelle publication : « Les chiffres clés de l'artisanat du Bâtiment 2020 »*

https://twitter.com/capeb_fr - www.capeb.fr

Contacts presse

CAPEB : Isabelle Planchais - tél : 01 53 60 77 81 et 06 08 56 78 06 - i.planchais@capeb.fr

Agence Hopscotch : Sébastien Béraud - tél : 01 41 34 23 67 - sberaud@hopscotch.fr